

Commission déontologie journalistes

La fin des contrats privés ?

En préambule, la direction de l'information annonce de nouvelles règles de collaboration des journalistes avec d'autres médias à partir de septembre.

Laurent Guimier, directeur de l'info, réaffirme le principe de la déclaration obligatoire des collaborations éditoriales et journalistiques avant toute collaboration extérieure.

Le directeur de l'info résume les nouveaux contours en précisant que désormais le périmètre serait celui du service public... point barre.

Donc oui pour Radio France, TV5 Monde, etc. mais non pour les radios, chaînes privées et presse écrite.

Autrement dit, Laurent Guimier annonce la fin des contrats juteux entre certains journalistes (présentateurs/présentatrices) avec les médias privés (radios, télés et presse écrite).

En revanche un journaliste auteur pourra faire la promotion de son livre dans n'importe quel média (hors talk) mais sur autorisation expresse de la direction de l'info. •

Collaborations extérieures désormais en ligne

La direction prépare pour la rentrée de septembre-octobre une plateforme de déclaration centralisée en ligne pour les collaborations extérieures..

Caroline Pasquet, directrice de la conformité et de l'éthique au secrétariat général de France Télévisions, centralisera les visas des managers, et les DRH seront également informées des demandes via cette plateforme. •

Twitch

Pascal Doucet-Bon, directeur délégué à l'info, estime que Twitch est un réseau social et non un média et sera donc soumis à autorisation en vertu du futur guide à paraître.

Pour lui, le compte personnel est « douteux, et quand un journaliste engage son image par ses propos, il engage de fait la direction ».

Laurent Guimier, directeur de l'info, a beau sortir les rames pour défendre l'expérimentation Samuel E. sur Twitch, la direction va trancher et travaille donc à un Guide d'utilisation des réseaux sociaux pour les journalistes, qui va remplacer la charte de 2011 devenue obsolète.

Une proposition de ce guide sera faite aux syndicats à travers une boucle de mails plutôt que dans le cadre d'une commission déontologie, ce qui nous paraît surprenant. •

Affaire dite Jeanne d'Arc

Valérie Giacomello, directrice de l'info pour le réseau France 3, rappelle le soutien du directeur du réseau au directeur régional et aux salariés de France 3 Centre-Val de Loire, pris pour cible par des internautes déchaînés après l'émission de CNews.

La direction du réseau a même écrit à CNews sans nous livrer la teneur de la missive.

Laurent Guimier a envoyé un tweet à Pascal Praud, demeuré sans réponse à ce jour.

Trous dans la raquette à TLS

Notre question, avec capture d'écran à l'appui, sur une raquette très visible en plateau dans la main du présentateur (voir photo ci-dessous) a provoqué un acte de contrition générale du côté de la direction.



Pascal Golomer, directeur délégué aux sports, reconnaît une erreur et un exercice de promotion qui n'est pas acceptable, même si la marque n'a jamais été citée, mais « une présence aussi longue et nette pose problème ». Il appelle ses troupes à la vigilance.

Sur la problématique des jeux concours où des journalistes appellent les téléspectateurs à y participer par des sms coûteux, il reconnaît qu'il s'agit d'une activité très réglementée et qui est aussi source de revenus

Mais toujours aucun signe du côté de la Présidence de France Télévisions restée étonnement muette sur le déchaînement d'insultes et de menaces de mort sur la personne du directeur, Jean -Jacques Basier.

Pascal Doucet-Bon, directeur délégué à l'info, estime que la plainte en diffamation ne serait peut être pas le moyen le plus approprié pour attaquer CNews. C'est en tout cas l'avis de la direction des services juridiques de France TV.

Il évoque plutôt une plainte pour cyber harcèlement (sic) et avoue en parler avec l'intéressé. •

Concernant les retransmissions sportives en direct, Pascal Golomer prône « la recherche d'un juste équilibre ». •

Direction de Franceinfo

L'interview présidentielle sur Franceinfo, sur le thème de la solidarité alimentaire mondiale, était une collaboration extérieure autorisée, selon Sophie Guillin, directrice de la chaîne.

Fermez le ban. •

France 2 et Guyane la 1ère

France 2 a mis en avant le témoignage d'une sénatrice de Guyane sur sa réticence à se faire vacciner contre la Covid.

Michel Dumoret, directeur des rédactions nationales, affirme que l'ARS de Guyane prétendait que la sénatrice était foncièrement anti-vaccin et que les rushes de son interview pouvaient le laisser penser, alors qu'elle avançait des doutes raisonnables pour des raisons personnelles.

Le lancement de ce sonore n'est pas satisfaisant selon la direction. •

Sujet 1er mai sur France 2

La CGT critique la construction du sujet, et le directeur des rédactions nationales, Michel Dumoret, comprend l'émotion après la violence des images sur cette manifestation où la tête de cortège a été malmenée.

La direction relève des imperfections dans l'édition du sujet, mais conteste une volonté réelle de faire de l'anti-syndicalisme primaire et qu'il n'y a pas de « volonté de stigmatisation ».

Au fil de l'échange, Michel Dumoret précise qu'il cherche à rétablir des spécialisations chez les journalistes dans le domaine social, éducation et environnement.

A vérifier. •

Reprises des sujets national / réseau / outre mer

Pascal Doucet-Bon a beau jeu de rappeler les règles de respect et de confraternité en la matière, mais cet oubli fréquent de citer un confrère ne respecte toujours pas la Charte de déontologie des journalistes, comme l'a rappelé le SNJ.

La direction rappelle qu'il y a encore beaucoup d'efforts à faire pour améliorer les relations avec le réseau. •

Info régionale sur le web

Sur echobox, Frédérique-Marie Lamouret, directrice de la stratégie numérique, prône mordicus le choix de ce merveilleux outil en clamant que nous gardons la maîtrise éditoriale sur un logiciel qui programme à son gré les infos selon des thématiques et des intérêts d'internautes captés par l'algorithme de Facebook.

Elle estime que « la direction du numérique ne fait pas le choix de l'audience pour l'audience ».

A méditer... •

France 3 Picardie doublée par France 2

Pas de correspondant de la 2 en Picardie, ce qui explique des trous dans la raquette et de « fâcheux dysfonctionnements », selon la direction.

Du coup, les équipes de la 3 sont écartées par leur rédaction en chef de certains sujets couverts par la 2 pour éviter des doublons, et le JT régional reprend alors le travail des confrères venus de Paris.

Là encore sont pointés les problèmes de communications siège/réseau et, d'après Pascal Doucet-Bon, le futur outil « News Board » est censé améliorer les choses. •

France 3 Occitanie

A propos du faux témoignage web relatif au covid par une personne non identifiée comme soignante, la direction voit rouge.

La préfecture de Toulouse a signalé ce papier publié voilà un an, au titre d'une « fake news » aux services du Premier ministre sans en aviser la chaîne. La direction s'en offusque, elle, qui n'avait émis à l'époque que de simples réserves sur la véracité de cette information.

Conflit d'intérêts, toujours à Toulouse, pour un journaliste également conseiller métropolitain, interdit de couvrir des sujets à caractère politique ayant trait aux thématiques de la métropole.

Il doit être prochainement reçu par la rédaction en chef pour lister son champ d'activité, ce qui va ressembler à un travail de dentellière. La direction admet que l'on marche sur des œufs en la matière.

En ce qui concerne les ménages, La direction rappelle qu'ils sont interdits. Les sanctions peuvent aller du simple avertissement au licenciement, mais la direction avoue ne pas manier suffisamment le bâton et qu'il en va de la responsabilité et de la volonté de transparence des collaborateurs. •